

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DPE 4 G Avis du Conseil de Paris sur le projet de SDAGE 2016-2021 du bassin Seine-Normandie et son programme de mesures.

Mme Célia BLAUEL et M. Mao PENINO, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement et notamment son article L.212-2 ;

Vu le courrier en date du 16 décembre 2014 du Préfet de la région d'Ile-de-France et du Président du Comité de Bassin Seine-Normandie sollicitant l'avis du Département de Paris sur le projet de SDAGE avant le 18 avril 2015 ;

Vu le projet en délibération en date du 31 mars 2015 par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental lui demande d'approuver le projet de SDAGE 2016-2021 du bassin Seine-Normandie et son programme de mesures ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUEL et M. Mao PENINO au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Donne un avis favorable avec observations au projet de SDAGE soumis à la consultation des parties prenantes.

Article 2 : Adopte l'avis joint à la présente délibération, et demande la prise en compte des observations et propositions de modifications développées dans l'avis et le tableau annexés.

Article 3 : Autorise Mme la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental à transmettre cet avis à M. Le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet coordinateur du Bassin Seine-Normandie.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil
Départemental**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO